DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Grasse

COMMUNE DE GRASSE

PLAN LOCAL D URBANISME

Révision générale n°1

SECTEURS SOUMIS À UN CONTRÔLE DE DIVISION DU FONCIER PAR AUTORISATION PREALABLE (article L115-3 du Code de l'Urbanisme)

pays de Grasse

Cartographie : CITADIA
Contrôlé par le Service SIG de la CAPAG

Echelle 1:10 000

ARRÊTÉ LE : 7 NOVEMBRE 2017	APPROUVÉ LE : 6 NOVEMBRE 2018
ENQUETE DU :	Mémoire le Maire : **Jérôme Viaud**

MODIFICATIONS	MISES A JOUR

Secteurs soumis à un contrôle de division foncière par autorisation préalable
(article L115 3 du Code de l'Urbanisme)

N

0 250 500 1 000 mètres